

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTÉ

L'an deux mil VINGT TROIS Le 21 décembre 2023 à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly sous Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 14 décembre 2023

Présents : M. GROSDENIS Henri, M. CHIGNIER Bernard, M. MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M. FAYOLLE Jean, Mme BOURNEZ Christine, M. DURANTIN Michel, M. BERTHELIER Bruno, M. HERTZOG Etienne, Mme PONCET Sylvie, M. LACROIX Jérémie, M. VALENTIN Alain, M. LAPALLUS Marc, M. BUTAUD Jean Charles, M. LOMBARD Jean Marc (arrivé à 19h10), M. GODINOT Alain, Mme DUGELET Isabelle, Mme VAGINAY Hélène, M. VIODRIN Jérôme, M. DESBENOIT Bernard, M. JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, M. LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly, M. VALORGE René, Mme CARRENO Mercédès, M. CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M. CHENAUD Fabrice, M. DESCAVE Guillaume, M. AUBRET Alain, M. PALLUET Dominique, M. DUBUIS Pascal, M. MOULIN Bernard, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 41 Nombre de présents : 35 Nombre de votants : 41

Excusés : Mme GASDON Christine, M. MEUNIER Gérard, Mme FEJARD Carole, Mme URBAIN Sandrine, Mme LEBEAU Colette, Mme CALLSEN Marie-Christine.

Pouvoirs : Mme GASDON Christine à M. BUTAUD Jean Charles, M. MEUNIER Gérard à M. FAYOLLE Jean, Mme FEJARD Carole à M. DURANTIN Michel, Mme URBAIN Sandrine à M. LACROIX Jérémie, Mme LEBEAU Colette à Mme LEBLANC Florence, Mme CALLSEN Marie-Christine à M. CHENAUD Fabrice.

Election d'un secrétaire de séance : Mme VAGINAY Isabelle, (Le Cergne).

N°2023/N°168

OBJET : LUDO THEQUE INTERCOMMUNALE TARIFS ET REGLEMENTS INTERIEURS A COMPTER 1 JANVIER 2024

Monsieur le Président informe le Conseil Communautaire de la nécessité de se positionner sur les tarifs de la ludothèque à compter de l'année 2024 ainsi que sur les modifications du règlement intérieur général. Madame la Vice-présidente en charge de la Cohésion Sociale présente aux conseillers communautaires les éléments d'évolution proposés par le comité consultatif notamment sur les tarifs et les critères d'adhésion à ce service.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- valide le règlement de prêt régulier et le règlement de prêt occasionnel de la ludothèque intercommunale ci annexés ainsi que les tarifs applicables au 1er janvier 2024.

La Secrétaire de séance
Représentant de la commune de Le Cergne
Mme Hélène VAGINAY

Le Président de la Communauté
De Communes
M. René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20231221-N2023-168-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/12/2023